

la contradiction, et voir ce qu'il y a au fond de ce mécanisme d'abaissement et d'asservissement.

Nous laissons de côté l'enseignement moral de l'Université. Ne fût-il pas brutalement matérialiste par sa nature, comme on a vu qu'il l'est et qu'il doit l'être, fût-il spirituel, fût-il chrétien, nous demandons la liberté d'avoir le nôtre, donné non plus sous la garantie de l'Etat, mais sous la garantie de l'Eglise. On ne peut nous refuser cette liberté qu'en nous refusant le droit de rester chrétiens, ou le droit d'être citoyens en restant chrétiens. Il faut voir si nous en sommes là.

### LES COTONS DE L'INDE.

Avant la guerre d'Amérique, le marché havrais s'alimentait presque exclusivement des cotons des Etats-Unis. Il en recevait par an de 4 à 600,000 balles. Quelques milliers de balles de l'Inde venaient pour ainsi dire s'échouer au Havre, ne s'y vendant pas et finissaient par être cédées à vil prix.

La guerre funeste du Nord et du Sud, en privant nos filatures de coton de cette provenance, les a contraintes de se tourner vers l'Angleterre largement approvisionnée alors d'autres espèces de ce textile. Mais les métiers établis pour la manipulation des cotons d'Amérique ne pouvaient servir au travail des cotons de l'Inde. Il s'opéra alors une véritable révolution dans le matériel des filatures et les industriels, comprenant l'importance de posséder les moyens d'employer les cotons de l'Inde à des prix relativement modérés, ne reculérent pas devant de grandes dépenses pour acquérir des machines propres à manipuler ces cotons.

Aussi, nous le répétons, l'Inde qui ne fournissait que quelques milliers de balles en 1859 et 1861, atteint aujourd'hui le chiffre de 150,000 balles.

Le commerce et l'industrie française doivent donc attacher un intérêt de plus en plus vif à nos transactions sur les cotons de l'Inde, et c'est pour répondre à ces préoccupations que le ministère du commerce a accepté l'offre d'un homme compétent en ces matières, M. Jacques Siegfried, l'un des fondateurs de l'école supérieure de Mulhouse, proposant de se charger d'une mission purement honorifique ayant pour but de recueillir sur l'Inde des renseignements utiles au commerce.

Le *Moniteur* vient de publier un premier rapport de M. Siegfried sur l'Inde anglaise, sur le rôle du commerce français dans cette contrée et en particulier sur le coton indien.

L'auteur du rapport constate en commençant la prospérité et l'excellente organisation de cette belle colonie anglaise si riche en produits de toutes sortes, et dont la population de 200 millions d'habitants offre un débouché presque illimité à l'industrie européenne.

Ce sont là des indications qu'on ne saurait trop répéter, car si le commerce français pêche par un côté, c'est bien par un manque d'initiative à s'aventurer sur les marchés lointains. Déjà, il est vrai, des tentatives hardies se produisent; mais nous sommes encore loin de l'esprit audacieusement aventureux de nos voisins les Anglais, et cependant l'avenir de notre commerce et de notre industrie réside dans cette tendance à s'ouvrir de nouveaux débouchés.

M. Siegfried porte à 800 millions de francs le mouvement annuel du commerce extérieur de l'Inde, non compris les 500 millions de francs que le monde envoie chaque année aux Indes en espèces ou en barres d'argent pour acheter de solides matières premières. A l'exportation, le mouvement annuel correspond à 1,400 millions de francs. Sur ces chiffres, l'importation des étoffes de coton figure environ pour 800 millions de mètres.

Ajoutons avec l'auteur du rapport que

le tableau a son ombre, nous voulons parler du climat des Indes si contraire aux Européens; aucun Anglais, dit-il, n'y vient avec l'intention de s'y fixer le reste de ses jours et d'y établir sa famille. On ne songe qu'à faire fortune et à s'enfuir au plus vite.

M. Siegfried étudie ensuite le commerce de l'Inde à Bombay, à Calcutta et à Madras, et arrivant au rôle du commerce français dans l'Inde, il constate les résultats déjà obtenus par les Allemands et les Suisses, et ajoute :

« Les Français n'en sont pas là, malheureusement; non-seulement il n'est pas question pour eux de prendre part aux affaires anglaises, ni même à celles du continent auxquelles cependant pourrait donner droit la situation de la France, si admirablement appuyée sur l'Océan et sur la Méditerranée et relativement si rapprochée des Indes par les Compagnies de steamers anglais et français qui ont fait de Marseille leur tête de ligne, mais encore nous n'y faisons pas la moitié des affaires de notre pays. Non-seulement nous allons encore acheter de seconde main sur les marchés de Londres et de Liverpool une portion des matières premières dont notre industrie a besoin, mais encore nous nous adressons souvent à des Allemands, à des Suisses ou à des Anglais pour une partie de nos importations directes. Nous avons bien quatre ou cinq maisons françaises excellentes; mais qu'est-ce que cela en face des 1 milliard 400 millions de produits que l'Inde exporte annuellement ?

« Et je ne parle là que des achats de matières premières, je laisse de côté les ventes que la France arriverait peut-être aussi, un jour ou l'autre, à faire aux Indes si des relations plus fréquentes les mettaient mieux au courant des besoins du pays. Ce commerce d'exportation, réduit jusqu'à présent à quelques vins, à quelques liqueurs et à des objets de mercerie, ne pourrait, je le crois, se développer qu'en dernier lieu, et comme je ne veux voir les choses que d'une façon toute pratique, je ne veux pas y attacher trop d'importance immédiate; mais je dis bien haut que, même en nous tenant momentanément aux achats de matières premières, il y a encore pour la France beaucoup de place dans l'Inde.

« Le gouvernement de l'Empereur l'a du reste admirablement compris lorsqu'il a encouragé la création des agences du Comptoir d'escompte et l'extension des Messageries impériales dans l'extrême Orient; c'est maintenant à l'initiative individuelle de se mettre en avant, c'est à la jeunesse française de suivre la voie qu'on lui montre, de tourner ses regards vers les pays lointains et de ne plus craindre de s'expatrier temporairement pour chercher fortune.

Nous avons tenu à citer textuellement ce passage du rapport, parce qu'il fait toucher du doigt une lacune dans notre activité commerciale. Combien de maisons en effet qui luttent péniblement au milieu de la concurrence française, n'auraient qu'à oser pour nouer des relations directes avec l'Inde et opérer sur une grande échelle.

Nous le répétons, il ne s'agit que de suivre l'élan qui déjà se manifeste. Ainsi, le commerce parisien qui a la spécialité des cachemires, possède dans les Indes des maisons importantes où la fabrication se fait sous la direction d'agents spéciaux. Voilà l'exemple qu'il faut suivre dans les hautes branches manufacturières et commerciales. L'avenir est là. — Félix Ribeyre. (Courrier du Havre.)

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, 26 novembre.

La politique étrangère va reprendre quelque intérêt. En Angleterre, un nouveau cabinet va prochainement se former. Les deux principaux personnages qui en feront partie seront lord Clarendon et M.

Gladstone, éminemment favorables au rétablissement de l'entente entre la France et l'Angleterre.

En Italie, le cabinet Menabrea va être assez rudement attaqué; mais M. Rattazzi n'a que peu de chances de remonter au pouvoir: on sait qu'il n'est pas en bons termes avec le gouvernement français; mais on n'a pas oublié qu'il fut le promoteur et le vrai chef de l'entreprise qui vint avorter à Mentana.

Le retour de M. de Bismark à Berlin nous réserve peut-être aussi quelque surprise.

Hier, à cause du départ des invités de la deuxième série, il n'y a pas eu à Compiègne de conseil de ministres. La réunion a dû avoir lieu aujourd'hui. On dit que le gouvernement est résolu à ne pas reculer dans la lutte qu'il vient d'engager avec l'opposition radicale et une partie de l'union libérale. Il considérerait toute cette affaire Baudin comme une véritable conspiration qu'il serait nécessaire de frapper énergiquement pour lui ôter toute faculté de récidive.

Le jugement rendu par le tribunal de Clermont reste encore l'événement du moment. Le *Journal des Débats* lui consacre ce matin un grand article de M. Prévost-Paradol qui, dans un passage, s'exprime en ces termes: « Cette inondation de poursuites dont la presse indépendante est comme submergée a donc rencontré quelque part une digne protectrice. » Et plus loin, l'écrivain déclare que le gouvernement, pour être logique, devrait également poursuivre les souscripteurs, puisqu'ils sont les complices de ceux qui ont ouvert la souscription.

Il faut rapprocher de cette critique l'appréciation de l'*Etendard*: « Nous reconnaissons moins le caractère d'une sentence impartiale que celui d'une adhésion caractérisée à une manifestation politique dirigée contre le gouvernement. » L'*Etendard* a le droit de juger le jugement, c'est un droit dont l'opposition a usé à l'égard du jugement de la sixième chambre de Paris; mais il nous paraît hors du droit et du bon sens quand il déclare d'une façon quelque peu solennelle et menaçante que l'exemple des trois juges de Clermont n'aura pas d'imitateurs.

M. Challemel-Lacour et M. Henri Brisson, gérant et rédacteur de la *Revue politique*, sont assignés pour mardi prochain devant la 7e chambre, à propos d'un article sur la souscription Baudin.

Nous allons avoir aussi des procès motivés par des discours prononcés dans les réunions publiques. Le compte-rendu de la dernière séance de la Redoute a été déposé au parquet, et un orateur du Pré aux Clercs, M. Cazeneuve, va être poursuivi. Je vous engage à vous délier des comptes-rendus de ces séances publiés par quelques journaux de province. Ils sont inexacts.

L'éditeur Lechevallier vient de mettre en vente le compte-rendu complet du procès des 13 et 14 novembre, sous ce titre: *Affaire de la souscription Baudin*. Quelques journaux avaient annoncé que le gouvernement ne manquera pas de poursuivre cette publication si elle contenait les débats incomplets, c'est à dire si à côté des plaidoiries des avocats ne se trouvait pas le réquisitoire du ministère public. Il semble que les éditeurs aient prévu le cas, car ils ont reproduit les débats recueillis par la sténographie et ont emprunté au *Droit* le réquisitoire de M. l'avocat impérial Aulois qui avait été revu par lui-même.

Aujourd'hui a dû avoir lieu la réunion des actionnaires de la Société Immobilière. Le but de la réunion n'a pas été indiqué, mais on assure qu'il s'agit d'une proposition de fusion avec le Crédit Mobilier. On voudrait associer deux misères ensemble et faire une application financière de l'apologue de l'*Aveugle et le Paralytique*. Il est possible que MM. Péreire soient re-

placés à la tête de quelque vaste entreprise; mais devant la conscience publique leur rôle est fini: il en est pour eux comme pour M. Mirès; ils pourront s'agiter beaucoup: ils ne produiront plus rien; ils ont laissé trop de ruines derrière eux.

Le *Moniteur* publie ce matin, en tête de ses colonnes, un avis émanant du ministère d'Etat et annonçant que le *Moniteur officiel de l'Empire français* paraîtra le 1er janvier et que les abonnements sont reçus dès à présent. M. Dalloz, obligé de faire ainsi une solennelle réclamation à son successeur, s'en dédommage en faisant suivre cet avis d'une note où il déclare que le *Moniteur universel* continuera de paraître sans augmenter son prix d'abonnement. L'ex-journal officiel, devenant journal de l'opposition, ne sera pas une des moins piquantes singularités de ce temps. M. Dalloz, gorgé des faveurs de l'administration, ne sera qu'un ingrat et son opposition sera, toujours de mauvais aloi. Au fond de tout cela, il n'y a qu'une affaire d'argent.

M. Gounod ne dirigera pas à l'Opéra les répétitions de *Faust*; il paraît même qu'il va s'eloigner du théâtre.

Ce soir, au Théâtre-Lyrique, reprise de l'*Iphigénie en Tauride*, tragédie lyrique de Gluck. *Iphigénie*, jouée pour la première fois à Paris en 1777, y obtint un succès d'enthousiasme. Elle devra s'estimer heureuse d'obtenir ce soir un succès d'estime.

L'Athénée donnera la semaine prochaine une opérette intitulée: *les Horreurs de la guerre*. Voilà un titre d'actualité, et la censure a hésité longtemps avant de l'autoriser.

CH. CAHOT.

Vendredi, 27 novembre.

Les faits de politique intérieure continuent d'agiter l'opinion qui suit avec le plus vif intérêt la lutte engagée sur le terrain judiciaire entre le gouvernement et l'opposition. Vous trouverez dans les journaux des détails sur ce qui s'est passé à la sixième chambre aujourd'hui. Je n'ai pas besoin de vous dire quelle importance on attache des deux côtés au jugement qui interviendra; cette importance s'accroît encore de la contradiction qui existe entre la jurisprudence de notre tribunal de première instance et celle du tribunal de Clermont.

Vous aurez sans doute remarqué que l'on rapproche à dessein le jugement de Clermont du discours de rentrée prononcé par M. Sigaudy, premier président de la cour de Montpellier contre le décret relatif à la limite d'âge, discours qui aurait été blâmé par le ministre de la justice. Il y a là un rapprochement tout fortuit et dont on aurait grand tort de tirer comme conséquence que certaine partie de la magistrature veut affirmer son indépendance, mêlée d'une légère nuance d'opposition. Autant voudrait dire alors que le jugement qui a acquitté l'auteur de la brochure: *La politique de nos deux députés* est aussi un acte d'opposition. Il est vrai qu'il s'agissait d'une brochure et non d'un journal.

Le compte-rendu complet du procès de la semaine dernière ne sera pas poursuivi. Le gouvernement, dit ce matin le *Constitutionnel*, aurait pris la résolution de ne pas saisir la brochure, fermement convaincu qu'il a tout à gagner à mettre devant les regards du public les pièces de ce procès.

On me disait ce matin que le tribunal pourrait bien interdire la publication dans les journaux des débats du procès qui a commencé aujourd'hui. Je n'en crois rien.

Il y a ce soir réunion publique à la salle de la chaussée Ménilmontant. MM. Descluzes et Horn sont inscrits pour parler.

C'est aujourd'hui et non hier qu'a eu

lieu à Compiègne la réunion du conseil des ministres.

Vous qu'on prétend que la date de l'ouverture de la session législative serait avancée et qu'elle serait fixée au 4 janvier d'une manière définitive.

Il y a eu baisse à la Bourse. Le public financier n'est pas sans s'inquiéter du mouvement des esprits, et j'ai entendu à la Bourse quelques personnes exprimant la crainte que le 2 décembre ne fût signalé à Paris par des troubles. C'est là une crainte vraiment puérile; mais il faut en tenir compte, ne fût-ce que comme symptôme des appréhensions de certains groupes.

Le *Figaro* dit que M. Pinard, ministre de l'intérieur, assistait à un grand dîner donné par M. Lebey, directeur de la *Patrie*.

Coviella, le chroniqueur du Nord, dont le vrai nom est Rogat, va passer en la même qualité à la *Patrie*. C'est lui qui s'est battu en duel, il y a deux jours, avec M. Heckereu, fils du sénateur.

On annonce la mort à Paris d'un docteur célèbre, docteur Vriès, par lequel M. Sax, le facteur d'instruments, s'était prétendu guéri d'un cancer. La Faculté s'était émue et le charlatan étranger fut condamné à la prison pour s'être permis de guérir quelqu'un sans diplôme. Vriès de l'Inde, Vriès est allé mourir en Amérique.

Le 24, le tribunal de commerce de la Seine a prononcé 19 jugements de déclarations de faillites. La révision de la loi sur les faillites sera l'objet d'un projet de loi réservé pour la prochaine législature.

Le début de Mme Miolan-Cavallo à l'Opéra, dans le rôle de *Marquise des Huguenots* a été un véritable triomphe. On se serait cru dans un théâtre d'Italie à entendre les cris enthousiastes des spectateurs.

Une négresse, de bon teint, vient d'être engagée au Châtelet pour jouer le rôle de l'impératrice d'Abysinie dans le grand drame qui sera représenté dans quelques jours: *Theodoros*.

Dimanche prochain, à l'église Sainte-Geneviève, la messe composée par Mme de Grandval, sera exécutée par les élèves des Ecoles communales, sous la direction de M. Pasdeloup. Bon nombre de catholiques se plaindraient de cet empiètement des églises par les divertissements profanes. Samedi dernier, à la Trinité, on a pu constater que l'assistance n'était guère recueillie, et paraissait assister à une fête théâtrale bien plus qu'à une cérémonie funèbre.

La réunion des actionnaires de la Société immobilière a révélé aux intéressés un déficit énorme. C'est seulement dans une prochaine réunion que les actionnaires auront à se prononcer sur le projet de fusion avec le Crédit mobilier.

Les invités de la troisième série sont partis aujourd'hui pour Compiègne; c'est ce qu'on appelle la grande série, celle dont font partie M. et Mme de Metternich. On assure que la reine d'Espagne sera reçue à Compiègne avec sa famille, mais non avec les honneurs souverains.

Une réflexion du *Charivari*: « En tête de chaque numéro du nouveau *Moniteur* et pour montrer que cette feuille est bien le journal de l'Empire, il y aura des armes: L'Empire, c'est la paix ! »

Le jugement qui a condamné M. Lissagaray, rédacteur de l'*Avenir*, d'après la diffamation de la loi, d'après le dispositif, être reproduit par deux journaux de Paris, le *Siccle* et le *Pays*. Plusieurs autres journaux le publient; et je doute que MM. de Cassagnac soient bien battus de voir ainsi reproduites en partie les injures que M. Lissagaray, leur cousin, a imprimées dans son journal.

que la partie avait commencé: en face de l'échiquier disparaissait la patrie. Il n'y avait plus que deux luteurs cherchant à obtenir une couronne; deux chercheurs, deux conquérants, se disputant une chimère; au demeurant, deux amis qui, au plus fort de l'engagement, pouvaient se serrer franchement la main et se regarder avec un bon sourire. N'avaient-ils point raison, au bout du compte, et tous les hommes, tous les Etats, tous les peuples, ne devraient-ils point commencer par où ceux-là avaient fini?

En outre, il y avait là, ordinairement, des arbitres équitables, des juges redoutés, intéressés peut-être au maintien de la paix, et tout prêts à s'interposer, au besoin, pour que cette trêve de Dieu fût scrupuleusement respectée. C'étaient, chaque soir, les deux filles des deux vieillards, deux blondes, deux mignonnes, deux amies, Mina Steinerherz et Lisbeth Gervinus: c'était de temps en temps, lorsqu'il pouvait quitter pour quelques jours les grandes usines voisines où il était occupé, le fils du capitaine, le bel ingénieur, brun et sérieux, qui faisait l'orgueil et la joie de son père et qui cependant n'avait jamais voulu porter le casque ni le fusil des Prussiens, ni même contribuer, par ses talents à la prospérité toujours croissante de leurs acièrs fondus. En ceci, il faut l'avouer, Frédéric Steinerherz avait trompé les espérances de son père; on n'avait jamais pu le décider à franchir le pont de Kehl, si ce n'est pour une visite à Bade ou une excursion à Heidelberg. Etait-ce l'amour de la patrie ou la grâce et la gentillesse de Lisbeth Gervinus qui le retenait attaché sur cet autre rivage? Nous ne saurions le dire; mais le

patriotisme pur et désintéressé se rencontre rarement en ce monde; les natures les plus généreuses et les plus droites ont encore un peu d'alliage au fond de leur creuset. Quoi qu'il en soit, Frédéric Steinerherz, bien loin de troubler la paix générale, ne manquait jamais, chaque fois qu'il se trouvait dans la vieille maison, d'appeler la satisfaction et la bonne humeur sur les fronts des deux vieillards, l'espièglerie et la gaieté sur celui des deux jeunes filles.

Mina et Lisbeth étaient toutes deux jeunes, toutes deux simples et gaies, toutes deux gracieuses, toutes deux blondes, et pourtant elles ne se ressemblaient point. Il y avait mille nuances de blond et mille nuances de beauté. Pourraient-ils être autrement que blonds, ces anges enfants qui présentent des fleurs au doux petit Jésus, ou se laissent bercer dans un coin du voile de sa divine Mère? Et, cependant, les Grecs voyaient blondes les nymphes de leur Diane, de leur Amphitrite, et blonde leur Vénus aussi. Et n'y a-t-il pas tout un monde entre ces deux types, entre ces deux beautés: la beauté idéale et céleste symbolisée par l'art chrétien; la beauté matérielle et sensible exprimée par l'art antique? Voici ce qui fait précisément qu'on n'aurait pu confondre les cheveux blonds de Mina avec les cheveux blonds de Lisbeth; le gai sourire de l'une avec le gai sourire de l'autre. Les cheveux de Mina avec cette teinte d'or pâle et transparente, à reflets argentés, qu'un rayon de soleil laisse, en glissant légèrement, sur de beaux nuages d'un blanc de lait, ou sur des sommets blancs de neige; ceux de Lisbeth avaient la nuance chaude et vive des belles mois-

sons des plaines, que le soleil d'août empourpre d'une belle couleur d'or bruni. Les roses et les bluets seraient mieux à celle-ci, le muguet et le lys semblaient faits pour couronner l'autre. Le doux visage de Mina, d'un ovale allongé, d'un attrait virginal et mélancolique, était fait à souhait pour figurer dans quelque belle fresque religieuse de Overbeck ou de Cornélius; le profil de Lisbeth, enfantin encore, mais moelleux, expressif et pur dans sa grâce maligne et séduisante, aurait pu être donné par Thorwaldsen ou Canova à une de leurs nymphes des eaux ou des bois, chastes et fières, mais lutines et attrayantes.

Toutes deux assistant ordinairement, tricot ou broderie en main, à la partie des deux pères, s'entendaient à merveille pour prévenir, chacune à sa façon, toute manifestation d'opinions politiques, ou pour adoucir et faire oublier tout accès subit de mauvaise humeur. Il était arrivé une ou deux fois au capitaine, radieux et triomphant à la suite de quelque coup bien combiné, de s'écrier, d'un ton qui sentait le casque à mèche d'une lieue.

— Par ma pipe, voilà qui est bien manœuvré!... tout à fait comme notre armée en 1815.

Sur quoi, il avait senti aussitôt la petite main de Mina se poser sur sa manche, et la jeune fille avait murmuré, de sa voix douce, en le regardant un peu tristement dans le blanc des yeux:

— Mil huit cent quinze! Une bien sombre et bien douloureuse année! Mon grand-père en est mort de chagrin, à ce qu'il me semble, père. Et n'avez-vous pas dit aussi qu'on n'en parlerait jamais chez nous?

Et le vieux capitaine, alors, avait baissé

les yeux un instant, légèrement tordu sa moustache, grommelé quelques mots, qu'on ne pouvait entendre, puis tendu la main à Gervinus, en disant, tout haut cette fois, de sa voix brusque et cordiale.

— Voisin, mettez que je n'ai rien dit... C'est ma vieille cervelle qui s'en va volontiers en campagne, et qui me jouerait de mauvais tours si cette fillette n'était pas là, pour me rappeler à la consigne de temps en temps.

Le docte professeur aussi, après de laborieuses et patientes combinaisons, étant parvenu à faire échec et mat son redoutable adversaire, avait pu s'oublier parfois au point de s'écrier:

— Eh bien, que dirait-on de cette stratégie? Elle n'aurait pas nu, ma foi, à Cobourg ou à Blücher.

Là-dessus, Lisbeth ne manquait jamais de jeter de côté, brusquement, son livre ou son tricot, et de se dresser sur ses petits pieds, rouge de dépit et toute frémissante.

— Cobourg, Blücher, en vérité! Pourquoi pas aussi bien Annibal, ou Epaminondas?

Ma parole d'honneur, papa, je ne puis pas vous comprendre. Comment, après vous être ennuyé avec ces grands sabreurs, anciens ou modernes, pendant tant d'années de votre vie, ne pouvez-vous les laisser dormir en paix — s'ils le peuvent — et penser à quelque chose de plus agréable et de plus amusant? Fi, papa, fi! Est-ce qu'un bon vieux cher père, comme vous, doit avoir de ces vilains souvenirs de meurtres et de guerres? Ne pouvez-vous vous contenter de jouer avec ces petits bonshommes de bois et

d'ébène? Ils ne sont pas très amusants, c'est vrai, car, après tout, ils ne disent rien; mais enfin, ils n'ont jamais fait trembler, ni pleurer personne. Et vous savez bien que nous ne voulons pas de Cobourg, ni de Blücher, ni de guerre, ni de querelle ici; car, enfin, nous ne sommes pas de vieux pandours, capitaine, ni de vieux grenadiers. Que papa!

Et, pour toute réponse, le papa Gervinus levait doucement les yeux, ses bons yeux calmes de vieux savant, tout brillants à travers les verres de ses lunettes; il passait légèrement sa main paternelle sur les cheveux de Lisbeth et sur ses joues rosées, et murmurait de sa voix paisible et octueuse, au son de laquelle assurément les élèves de rhétorique n'avaient jamais tremblé:

— Nous sommes des vieux enfants, et les enfants sont des sages... Prenez votre revanche, capitaine. Voici notre seul champ de bataille, et je vous donne ma parole d'honneur que nous n'en sortirons pas aujourd'hui. ETIENNE MARCEL.

(A continuer.)

Librairie J. REBOUX, rue Nain 1, Roubaix.

VISITES au Sacré-Cœur de Jésus, à Notre-Dame du Sacré-Cœur et à saint Joseph, 1 gros vol. in-32. — Prix: broché, 1 fr. 50 c.; par la poste, 30 centimes en plus.

LES TRÉSORS DE LA MAISON par la comtesse de Bassanville. PRIX: 4 fr. 50.